

Communiqué de presse – 04.06.2024

Information sur une cyberattaque ayant visé un fournisseur de services informatiques de la Ville

Le Service des énergies de la Ville d'Yverdon-les-Bains a été informé qu'un de ses prestataires externes avait subi une cyberattaque. Lors de cet incident, une base de données a été exposée sur Internet et des données personnelles d'abonnés du Service des énergies pourraient avoir été compromises. La Ville a immédiatement réagi en prenant les mesures adéquates. Les systèmes informatiques de la Ville ne sont pas concernés par cette cyberattaque.

Une base de données a été exposée accidentellement sur Internet par le prestataire externe. En l'état, rien n'indique que ces données aient été préalablement consultées ou copiées, mais on ne peut pas l'exclure.

Une cellule dédiée au traitement de ce cas a été immédiatement mise en place par la Ville pour évaluer les impacts et pour fournir une réponse adéquate à un tel événement. Elle est épaulée par la Force cantonale d'intervention cybersécurité (CSIRT) pour la gestion de l'incident et les analyses techniques associées.

Selon les investigations menées jusqu'à ce jour, il s'avère que près de 12'300 personnes physiques et morales pourraient être concernées par cet incident. Les données potentiellement compromises sont des données de contact et de facturation. Les personnes et entreprises concernées seront informées personnellement par courrier dans les prochains jours.

La Ville a été informée directement par le prestataire externe, qui a également averti les autorités compétentes. Même si rien n'indique actuellement que les données aient été obtenues par un tiers non autorisé, la Ville d'Yverdon-les-Bains, elle-même victime collatérale de la cyberattaque et sans qu'elle soit obligée légalement de le faire, a décidé d'informer de manière transparente ses administré-es. Une annonce préalable a par ailleurs été effectuée par la Ville auprès de l'Autorité cantonale de protection des données avec qui elle reste en contact.

De manière générale, la Ville rappelle qu'il faut faire preuve de vigilance vis-à-vis d'emails, SMS ou téléphones suspects ou non sollicités et conseille de vérifier systématiquement l'authenticité des messages reçus en utilisant les coordonnées officielles des expéditeurs. Des conseils sont disponibles sur le site Internet de la Ville : <https://www.yverdon-les-bains.ch/cyberincident>. La page sera mise à jour le cas échéant pour refléter les derniers développements de l'affaire.